

PROPOSITION DE DÉCRET

Classes de P6 de Mme BARBARA & Mr ARNAUD
Saint-Quirin Huy

Développements :

Le présent projet de décret concerne les matières suivantes de la Fédération Wallonie-Bruxelles : (1) enseignement obligatoire (2) sport (3) culture (4) audiovisuel (5) recherche scientifique.

Ce projet est guidé par le bien-être de l'enfant et par l'accessibilité à une série de services dans le cadre des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1. De nombreux élèves n'ont pas accès à des activités artistiques, d'éveil musical, sportif... notamment pour des raisons financières et organisationnelles. Il est donc important que ces activités soient organisées dans le cadre scolaire afin que tout le monde puisse y avoir accès. Le meilleur moment pour organiser ces activités est le mercredi. Nous proposons dès lors de remplacer la demi-journée du mercredi par une demi-journée consacrée à ce type d'activités, et les autres journées sont prolongées d'une période de cours.
2. Le sport est important pour la santé et nous apprend le respect de soi et des autres. Nous voulons développer des activités en dehors de l'école comme des courses à pied, à vélo, des initiations aux sports moins connus et non enseignés à l'école (krav maga, poolball, tchoukball). C'est pourquoi chaque commune doit obligatoirement proposer une offre sportive gratuite tous les mercredis après-midis pour tous les jeunes.
3. Il y a des enfants qui n'ont pas le temps ou l'argent pour acheter des livres. L'accès à la lecture aide à développer la culture, la créativité, la connaissance de vocabulaire, d'histoires... C'est essentiel de rendre accessibles et confortables les lieux de lecture en donnant envie d'y passer du temps. C'est aussi important de permettre à chacun de prolonger la découverte de la littérature à la maison en garantissant un service de prêt et d'échange.

4. L'informatique est un outil pédagogique utile à la transmission et la structuration des connaissances, il peut aider à la modernisation de l'enseignement. Suite à la crise sanitaire de ces deux dernières années, l'informatique a joué un rôle majeur pour garder un contact avec l'école. Nombreux ont été les élèves qui n'ont pas su ou pu se connecter soit par manque de formation soit par absence de matériel informatique. C'est primordial que chaque élève puisse suivre une formation pour être capable d'utiliser un ordinateur et disposer de cet outil à domicile en cas de fermeture de classe ou de confinement.
5. La recherche scientifique est importante pour éveiller les enfants à ce qui les entourent, à se poser des questions, à émettre des hypothèses... Un espace/labo scientifique adapté est indispensable dans toutes les écoles afin de mettre à disposition des enfants et des enseignants du matériel spécifique pour la réalisation d'expériences et pour mener à bien des investigations.

Articles :

1. Les cours sont supprimés le mercredi matin et remplacés notamment par des activités artistiques, d'éveil musical ou encore sportif organisées dans le cadre scolaire. Les cours sont prolongés d'une période les autres jours de la semaine.
2. Chaque commune organise une offre sportive gratuite tous les mercredis après-midis accessible à tous les jeunes. Dans ce cadre sont privilégiées des activités sportives peu connues, sortant du cadre habituel.
3. Au moins une bibliothèque est créée dans chaque école. Elle est accessible à tous, en tout cas pendant la récréation. Le confort est assuré par la présence de poufs, coussins, chaises... Différentes sortes de livres sont proposées (BD, mangas, romans...). Ils peuvent être repris chez soi, et ramenés une fois terminés. En cas de perte, il y aura un remboursement.

4. Chaque école dispose d'un local informatique. Dès la troisième primaire, les élèves suivent une formation pour être capable de se connecter et de suivre un cours en visioconférence ou d'avoir accès à une plateforme prévue à cet effet. Un ordinateur est fourni à chaque élève qui n'en possède pas.
5. Chaque école possède un local/espace scientifique disposant du matériel spécifique propice aux expériences et à l'analyse de situations scientifiques.